

tf1 3

Cour Européenne des Droits de l'Homme, dossier 8199/06. Reçu 870.

25 Juillet 2 007.

Philippe BULTEZ-ADAMS, c/o Florent CHATAIN,

Objet : La FRANCE dans l'avenir équilibré.

Mr l'Écrivain,:

Vous avez entretenu les auditeurs sur vos ouvrages, affirmant que l'avenir de l'Homme ne se ferait sous sa responsabilité.

Nos recherches ont abouti à une Carte d'Aide à la Communication remplaçant celles qui encombrent les portefeuilles, rendant sa Liberté à l'Homme le responsabilisant, et rétablissant l'Égalité équilibrée par et engendrant l'indispensable Fraternité.

La protection mondiale PCT/FR2005/002240 nécessaire pour notre réussite a été financée, ce qui permet le lancement immédiat du Projet Back-Card.

La CNIL ne pouvant rien dissimuler, le lecteur a ses coordonnées transmises au Conseil de l'Europe, instruisant la plainte 8199/06 contre un système occulte anglo-saxon, le peuple le fera comprendre dans de notre sang de valets des médias.

Confiant en votre réponse.

Richard BADO.

*telespec@tf1.fr
jpmo@tf1.fr
ablazy@tf1.fr
vfreschel@tf1.fr
pdommergue@tf1.fr
agasnot@tf1.fr*